



**Mairie
de BEAUVOIR**

60120

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU **03 mars 2022**

Le trois mars deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

PRESENTS :

Mr. Laurent TRIBOUT, Mr. Jean-Jacques BLANDIN, Mr. Jean-Paul BOUREL, Mme France CATTEAUX,
Mr. Stéphane CASTEL, Mr Thierry DENIS, Mme Amandine DUTHEIL, Mr. Frédéric MENARD,
Mme Séverine MERCIER, Mme Hélène PROISY, Mr. Ludovic THUVENY.

Secrétaire de séance: Madame France CATTEAUX

1. Délibération concernant la durée d'amortissement des travaux d'extension rue de la vallée

Monsieur le maire explique qu'à la demande de la trésorerie, il est nécessaire de prendre une délibération pour la durée d'amortissement pour les travaux d'extension du réseau électrique, Rue de la vallée réalisés en 2020 pour un montant de 4341,29€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe la durée de l'amortissement à 5 ans.

2. Délibération concernant le repas des aînés, les jouets et les colis de fin d'année

A la demande de la trésorerie, il est obligatoire de fixer au préalable les conditions d'accès au repas des aînés ainsi que les conditions d'éligibilité aux colis des aînés ainsi qu'aux jouets des Noël pour les enfants de la commune.

Monsieur le maire propose d'organiser le repas des aînés le dimanche 03 avril 2022, gratuit pour les personnes de 65 ans et plus ainsi que pour les membres du conseil et leurs conjoint(e)s.

Monsieur le maire propose de reconduire les colis de fin d'année pour les personnes de 65 ans et plus et le personnel communal.

Monsieur le maire propose de reconduire la distribution de jouets pour les enfants de moins de 12 ans.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité adopte ces propositions.

3. Examen des devis réactualisés concernant la clôture du terrain de la salle polyvalente :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal deux devis pour le projet de clôture du terrain de la salle polyvalente.

Le devis de l'entreprise «Service concept 60» pour un montant total de 9 119,08€ HT (facture d'Auto Entrepreneur TVA non applicable selon article 293 du Code Général des Impôts),

Le devis de l'entreprise «DRUET renov» pour un montant de 8 924,68€ HT soit 10 709,62€ TTC

(Mr Thierry DENIS, ne prend pas part au vote).

Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide de confier les travaux à l'entreprise Service Concept.

4. Examen des devis réactualisés concernant l'installation d'un système de contrôle du volume sonore dans la salle des fêtes:

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal deux devis pour le projet de l'installation d'un système de contrôle du volume sonore dans la salle polyvalente.

Le devis de la société «Lamart» pour un montant de 3 571,61€ TTC,

Le devis de la société «Boucher Frédéric» pour un montant de 3 420,60€ TTC

Après en avoir délibéré le conseil municipal, décide de confier les travaux à l'entreprise «Boucher Frédéric».

5. Organisation de la tenue des bureaux de vote pour les élections présidentielles:

	10 avril 2022	24 avril 2022
8h- 10h45	Hélène PROISY Thierry DENIS	Séverine MERCIER Hélène PROISY Thierry DENIS
10h45-13h30	Amandine DUTHEIL Jean-Paul BOUREL Jean-Jacques BLANDIN	Jean-Jacques BLANDIN Jean-Paul BOUREL
13h30-16h15	Stéphane CASTEL Ludovic THUVENY	Amandine DUTHEIL Stéphane CASTEL Frédéric MENARD
16h15-19h	France CATTEAUX Frédéric MENARD Laurent TRIBOUT	France CATTEAUX Ludovic THUVENY Laurent TRIBOUT

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire informe le conseil que les locataires du 1er étage reste en attendant la construction de leur maison.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté de circulation a été pris pour la création d'un branchement concernant le réseau d'eau potable au 3 rue de la folie.
- Monsieur le Maire informe le conseil qu'un arrêté a été pris concernant la perturbation éventuelle de la circulation rue de tartigny entre le 04 et 06 mars pour abattage d'arbre.
- Madame France Catteaux informe que les transports scolaires pour les primaires, collégiens et lycéens sont très perturbés depuis le début de l'année. Les sociétés de bus en charge du ramassage scolaire le matin et le soir ne sont pas les mêmes. Monsieur le maire propose d'envoyer un courrier à la Région.
- Madame France CATTEAUX informe qu'un stage de sport d'une semaine à Cayeux sur mer est organisé par la ville de Breteuil, la participation des enfants de Breteuil est fixée à 260€ et pour les enfants hors de la commune à 160€. Mme France CATTEAUX demande à la commune de prendre en charge cette différence avant de ne pas pénaliser les enfants de Beauvoir. Le conseil municipal donne son accord à la participation de 100€ par enfant.
- Madame France CATTEAUX informe que la gendarmerie passe dans les classes de CM et demande une subvention. A l'unanimité, le conseil municipal refuse cette demande de subvention.
- Monsieur Frédéric MENARD signale qu'un meuble est depuis plusieurs jours devant des habitations à la folie de Beauvoir et demande s'il est possible qu'il soit enlevé. Monsieur le maire demandera à Mr René RATIEUVILLE de l'enlever et de de déposer à la déchetterie.
- Monsieur Ludovic THUVENY en sa qualité de président de l'association ACTIBEAUVOIR, demande une subvention de 1097,94€ pour l'association ACTI BEAUVOIR pour participer au financement de l'animation du marché fermier du 25 juin 2021.
- Monsieur Thierry DENIS demande s'il serait possible d'augmenter Mr René RATIEUVILLE avant son départ en retraite, pour qu'il puisse bénéficier d'une retraite plus importante. Monsieur le maire explique qu'il n'est pas contre l'augmentation de Mr René RATIEUVILLE mais les fonctionnaires sont soumis à des échelons et des grilles tarifaires.

La séance est levée à 20h30

A Beauvoir, le 17/03/2022

Le Maire,
Laurent TRIBOUT

